

REPARATION DES CARROSSERIES

Formation en initial et/ou en apprentissage (UFA AFORPA)

Le carrossier réparateur, avant d'intervenir pour réparer les véhicules accidentés, effectue une évaluation de l'importance du choc. En contact avec les clients, il identifie avec l'expert les réparations et estime le temps nécessaire. Le carrossier réparateur est donc responsable de la qualité de son travail vis-à-vis du client et de la compagnie d'assurances.

Les activités

Son intervention technique balaye un large champ, depuis le remplacement d'un élément de carrosserie ou d'un équipement, à la restructuration d'un véhicule. Il est amené à travailler le métal comme le plastique pour les nouvelles carrosseries et doit finalement remettre aux normes du constructeur les véhicules accidentés.

Le carrossier travaille dans les entreprises du réseau des constructeurs ou dans les entreprises spécialisées en carrosserie.

Les qualités

Parmi les qualités requises, une parfaite connaissance de la technique automobile doit s'accompagner de rigueur, de sens des responsabilités, de précision et de bonnes aptitudes pour le travail manuel. Des bases en physique et chimie sont également indispensables ainsi que des connaissances en électricité et électronique. De plus, un complément de formation en peinture de carrosserie peut être le bienvenu.

Les outils

Manipulant appareils à souder, instruments de contrôle et de vérinage, tronçonneuse, marteaux, ciseaux, le carrossier est équipé d'un habillement adapté. Une combinaison ininflammable, des chaussures de sécurité, des lunettes, un masque et un casque phonique assurent sa protection.

La formation

Pour accéder au métier de carrossier : **C.A.P. 2 ans, Bac Pro 3 ans Réparation des Carrosseries** avec la possibilité de poursuivre en BTS Réparation des Carrosseries.

GRILLE HORAIRE ELEVE DE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

DISCIPLINES ET ACTIVITES	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle
I - Enseignements obligatoires incluant les activités de projet		
<i>Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité</i>		
Enseignements professionnels	1152	384
Prévention - Santé - Environnement	84	28
Français et/ou Mathématiques et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	152	50
Français - Histoire-Géographie - Education Civique	380	126
Mathématiques	349	116
Langue vivante	181	60
Arts Appliqués - Cultures Artistiques	84	28
Education Physique et Sportive	224	75
TOTAL	2606	868
II - Accompagnement personnalisé	210	70

Durée du cycle : 84 semaines auxquelles s'ajoutent une PFMP de 22 semaines et 2 semaines d'examen

Vie scolaire dans l'établissement

Déroulement des cours : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

Equipement : l'enseignement professionnel nécessite une tenue adaptée (ex. : habit de travail, chaussures de sécurité et outillage)

Hébergement (garçons et filles) :

* internat : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 et sous réserve d'acceptation de la demande après commission d'affectation